

AUTOUR DU PORT, UN PROJET URBAIN TOURNÉ VERS L'AVENIR

À lire page 4



Patrick ABATE
Maire de Talange*édito*

« Chères Talangeoises, chers Talangeois,

L'automne est bel et bien de retour et les beaux jours sont désormais derrière nous même si la douceur estivale a perduré bien au-delà de la saison, au grand dam des nombreux élèves qui ont connu une rentrée scolaire aux faux airs de mois de juillet. Cette rentrée 2023 s'est d'ailleurs très bien passée dans notre ville grâce notamment au personnel municipal - technique et scolaire - qui s'est à su faire en sorte que tout soit prêt à temps.

L'école Émile Zola fait l'objet, à son tour, d'opérations particulièrement importantes de désamiantage. Dans le même temps ont été réalisés l'équipement des écoles en nouveau matériel et le remplacement des tableaux blancs interactifs, lorsque cela s'est avéré nécessaire.

Du soleil, il y en avait aussi pour la Fête des Passerelles et la course La Talangeoise dont les fonds ont été reversés à la Ligue contre le cancer. Vous étiez particulièrement nombreux cette année encore, pour participer avec nos associations et les commerçants locaux à cet élan de solidarité. La Municipalité vous en remercie.

Parmi les dossiers en cours, le futur quartier des Rives du Parc prend forme, la voirie et la viabilisation des parcelles sont, pour une bonne partie, effectuées et les premières constructions vont pouvoir être menées.

En parallèle, la planification des travaux de mise en place d'un réseau de chauffage urbain se poursuit. L'infrastructure sera gérée par le biais d'une délégation de service public assurée par le groupe Usine d'Électricité de Metz (UEM). Cette entreprise bien connue de tous est en lien étroit avec les services municipaux pour la mise en place concrète des infrastructures de chauffage qui seront reliées à une chaufferie installée sur le ban de Maizières-lès-Metz.

Les premiers travaux débuteront courant 2024, ils généreront forcément la mise en place de modifications ou d'adaptations de la circulation qui vous seront communiquées en temps et en heure.

Enfin, et pour finir sur une note conviviale, le repas des seniors a permis de rassembler plusieurs centaines de personnes pour un moment privilégié de fête et de partage. C'est toujours un plaisir de rencontrer et d'échanger avec nos anciens à cette occasion.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro d'Horizons. »

Patrick ABATE

SOMMAIRE

Vie municipale	03
Travaux/Urbanisme	04
On parle d'eux	05
Culture	06
Actualités	08
Dossier	10
Environnement	12
Actualités (suite)	13
Éducation	14
Sports	15
Retour sur...	16
La ville sous un nouvel angle	18
Agenda	19

Toute l'actu en ligne !

 www.talange.com
 @Talangeofficiel
 @villedetalange

CONSEILS MUNICIPAUX : L'ESSENTIEL

Conseil municipal du 23 juin 2023

► **2023/36** Attribution de la délégation de service public pour la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur urbain ENR - Adopté à la majorité - 21 voix et 1 abstention.

• **2023/37** Conclusion de la convention quadripartite relative à l'exportation d'énergie entre les Communes de MAIZIERES-LES-METZ et TALANGE - Adopté à l'unanimité - 22 voix.

• **2023/38** Fixation des tarifs et du règlement de service du réseau de chauffage - Adopté à l'unanimité - 22 voix.

• **2023/39** Adoption du compte rendu de la séance du 15 mai 2023 - Adopté à l'unanimité - 22 voix.

• **2023/40** Adoption du Procès Verbal du 9 juin 2023 portant sur la désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs - Adopté à l'unanimité - 22 voix.

• **2023/41** Instauration d'une exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989 ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie - budget 2023 - Adopté à l'unanimité - 22 voix.

• **2023/42** TLPE - Révision des tarifs pour la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure - Adopté à l'unanimité - 22 voix.

• **2023/43** Convention 2023 entre le département de la Moselle et la commune pour son conservatoire municipal « Georges Brassens » - Adopté à l'unanimité - 22 voix.

• **2023/44** Conservatoire municipal « Georges Brassens » : tarifs pour l'année 2023/2024 - Adopté à l'unanimité - 22 voix.

• **2023/45** Crédits scolaires pour l'année 2023/2024 - Adopté à l'unanimité - 22 voix.

• **2023/46** Attribution d'une subvention à caractère exceptionnel à Office Culturel Municipal - Adopté à l'unanimité - 22 voix.

• **2023/47** Convention de rétrocession des infrastructures lotissement rue Jean Moulin à la ville de Talange - Adopté à l'unanimité - 22 voix.

• **2023/48** SMIVU du Jolibois - Adhésion des Communes de Havange et Haute-Kontz - Adopté à l'unanimité - 22 voix.

Conseil municipal du 2 octobre 2023

► **2023/49** Adoption du compte rendu de la séance du 23 juin 2023 Unanimité 23 voix.

• **2023/50** Décision modificative N°1. Unanimité 23 voix.

• **2023/51** Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 : amortissements, immobilisations et fongibilité des crédits. Unanimité 23 voix.

• **2023/52** Demande de subvention « fonds de réparation des dégâts causés par les violences urbaines » Unanimité 23 voix.

• **2023/53** Reversement d'une subvention du fonds pour l'insertion

des personnes handicapées dans la fonction publique à un agent de la collectivité. Unanimité 23 voix.

• **2023/54** Reversement contrat enfance - CAF - à l'association « Les Petites Pousses ». Unanimité 23 voix.

• **2023/55** Aides aux vacances et aux classes d'environnement. Unanimité 23 voix.

• **2023/56** Fixation du prix de cession des plaques individuelles mentionnant l'identité des défunts. Unanimité 23 voix.

• **2023/57** Modification du tableau des emplois communaux. Unanimité 23 voix.

• **2023/58** CCRM : participation financière à l'étude de faisabilité en vue de la redynamisation des cœurs de villes par la requalification de la RD953, dont la maîtrise d'ouvrage relève de la commune. Unanimité 23 voix.

• **2023/59** CCRM : Rapport annuel 2022 du délégataire et rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement. Unanimité 23 voix.

• **2023/60** CCRM : Avis préalable de la commune quant à l'adhésion de la CCRM au Syndicat mixte E-LOG'IN 4. Unanimité 23 voix.

• **2023/61** Divers.



► **Envie d'en savoir plus ?**

Les compte-rendus sont disponibles en mairie ainsi que sur le site internet de la ville www.talange.com. Flashez ce QR Code pour y accéder directement depuis votre smartphone !



À LA CROISÉE DES CHEMINS RIV'ESCALE 2024 : UN ATOUT D'ATTRACTIVITÉ POUR LE TERRITOIRE

► À Talange, une halte fluviale, un port de plaisance et un quai pour péniches résidentielles : au cœur du sillon mosellan, il sera la porte d'entrée fluviale de l'Orne et de la vallée de la Moselle. Financé par la Communauté de Communes Rives de Moselle qui en a la compétence, par la Ville de Talange qui en a eu l'initiative et par la Région et le Département qui le soutiennent de longue date, ce projet est au cœur d'un maillage de voies douces et d'un territoire aux enjeux d'attractivité remarquables. Un parvis fera la jonction entre cette halte de type urbaine et le programme immobilier porté par R2L et Senser-Invest : 350 logements et un parc urbain de 3 hectares.

À Talange, l'aménagement fluvial d'un peu plus de 50 places sera ouvert à l'horizon 2024. Riv'Escale sera composé d'une halte fluviale, d'un port de plaisance et d'un quai pour péniches résidentielles.

Le projet, pour un montant total d'environ 2,5 millions d'euros HT, a été financé par la Communauté de Communes Rives de Moselle qui en a la compétence, par la Ville de Talange qui en a eu l'initiative et par la Région et le Département qui le soutiennent de longue date.

Il s'agit d'un équipement urbain sur l'axe mosellan en pleine agglomération, pile poil entre Metz et Thionville. Il se situe le long de la Moselle sur la partie canalisée de l'embranchement du canal de la CAMIFEMO (Canal des Mines de Fer de la Moselle) qui servait en son temps aux approvisionnements par voie fluviale de l'industrie sidérurgique mosellane. Cette escale talangeoise est ainsi reliée au réseau des voies fluviales de la Grande Région ainsi qu'aux ports du Nord de l'Europe jusqu'à la Méditerranée.

Cet aménagement sera aussi au cœur d'un maillage de voies douces et de pistes cyclables sur les territoires des Communautés de Communes Rives de Moselle et Portes de l'Orne et sera lié aux gares de Hagondange, Maizières-lès-Metz et Rombas ainsi qu'à l'itinéraire international du « Fil Bleu » (ex voie Charles le Téméraire) qui relie l'Europe du Nord au Sud. Il vient

renforcer utilement le réseau fluvial du grand est de la France, en cette époque de développement sans précédent des mobilités douces et du tourisme fluvial.

Il s'agit là véritablement d'une nouvelle porte d'entrée (fluviale, cette fois) pour un territoire aux enjeux d'attractivité remarquables avec notamment « Destination Amnéville », le parc Walygator, les commerces outlet pour ne citer que ceux-là.

Enfin, cet aménagement s'inscrit dans un projet de développement urbain juste en face du Lotissement du Port (porté par le promoteur Blue Habitat) déjà mis en œuvre, prélude à ce grand et nouveau quartier qui remplit une "dent creuse", friche industrielle entre Maizières-lès-Metz et Talange sur des terrains qui appartenaient à la sidérurgie.

Il s'agit d'un projet résolument ambitieux, en termes d'environnement (parkings souterrains, réseau de chauffage urbain, mobilité douce et espaces verts). Un parvis fera la jonction entre cette halte de type urbaine et le programme immobilier dessiné par le cabinet d'architecte Boito et porté par les sociétés R2L et Senser-Invest : 350 logements et maisons individuelles ainsi que des commerces et des services de proximité sortiront de terre dans les 2 à 4 ans. Dans la foulée, un parc urbain public de 3 à 4 hectares sera aménagé.

L'aménagement fluvial d'un peu plus de 50 places sera ouvert à l'horizon 2024.



CENTENAIRE

Madame Assunta Trivellato a soufflé ses 100 bougies le 1^{er} octobre 2023 !



Assunta Trivellato, entourée de Monsieur le Maire et de ses deux fils. ▲

► Madame Assunta Trivellato, née Bernucci, a vu le jour à Pergola (Italie), le 1^{er} octobre 1923. Elle est la fille d'Attilio Bernucci et de Cesira Orciari. La famille est arrivée en France le 11 février 1959 et s'est installée à Talange. Assunta a épousé monsieur Ezio Trivellato, né à Bagnol di Sopa (Italie) le 17 août 1926, fils de Giuseppe Trivellato et de Emma Milani. Monsieur était ouvrier. Il nous a quittés le 21 juin 2004. Le mariage avait eu lieu le 18 octobre 1952 à Pergola (en Italie). De ce mariage sont nés deux enfants : Bruno Serge, né le 17 février 1955 à Metz, et Georgio Mario, né le 24 mars 1956 à Metz. Madame Assunta Trivellato a soufflé ses cent bougies le 1^{er} octobre, en compagnie de sa famille, de Monsieur le Maire de Talange, ainsi que des élus Dominique Jurczak et Anne Crocitti.

DÉPART EN RETRAITE

Lucien Albrecht termine sa "carrière" de prêtre à Talange et prend sa retraite



Monsieur le Maire et Monsieur Lucien Albrecht. ▲

► Après avoir passé ses cinq dernières années de mission dans la communauté de paroisses d'Hagondange-Talange-Mondelange, Lucien Albrecht, prêtre coopérateur, prend une retraite bien méritée. Monsieur le Maire et plusieurs membres du Conseil Municipal étaient présents pour son pot de départ et pour rendre hommage à celui qui est devenu une figure locale au service des plus vulnérables, malades et personnes âgées en particulier. Outre les offices, Lucien Albrecht intervenait également chaque semaine pour les fidèles de l'EHPAD de Talange. Désormais retraité, Lucien Albrecht continuera à officier pour la Fraternité Chrétienne des Personnes Malades et Handicapées. La rédaction et la Municipalité lui souhaitent une retraite paisible.

DÉPART EN RETRAITE

Jean-Marie Dietrich : 43 ans de service public au service des talangeois

► Nombreux sont celles et ceux qui ont été reçus par notre collègue Jean-Marie Dietrich au service de l'état civil. À 63 ans, il était temps pour celui qui aura réalisé l'intégralité de sa carrière en mairie de Talange, où il a pris ses fonctions en 1980, de prendre une retraite bien méritée. Le Maire d'alors était un certain Raymond Lambert.

Les services municipaux n'avaient plus de secret pour celui qui a porté de nombreuses casquettes : population, élections, finances, marchés publics et pour finir, État-Civil, service dans lequel il était depuis 2012. Très investi dans son travail et dans la vie talangeoise en général, Jean-Marie est une véritable mémoire vivante de notre commune. Il a pu connaître, enseigner, épauler et aider des générations entières de familles talangeoises qu'il connaît parfaitement puisqu'il a toujours habité à Talange.

Notre collègue est également Président du Conseil d'Administration de la caisse du Crédit Mutuel de



Monsieur le Maire et Monsieur Jean-Marie Dietrich. ▲

Talange depuis plusieurs années. Durant sa carrière, il a toujours été estimé et apprécié de l'ensemble de ses collègues et des élus qui ont eu la chance de pouvoir le côtoyer ou travailler avec lui. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite.

PATRIMOINE

La mairie fait l'acquisition d'un tableau représentant la mort d'un colonel talangeois

► En 2022, la mairie de Talange faisait l'acquisition du tableau "En avant, en avant ; mort du Colonel de Franchessin".

En effet, il a été proposé l'an dernier de permettre à la commune d'acquiescer aux enchères une œuvre réalisée d'après le tableau original de Georges Moreau de Tours, « *En avant !!! Mort du Colonel de Franchessin le 6 août 1870* ». L'original se trouve actuellement dans un musée en Italie.

La peinture à l'huile acquise par la Ville, et dont la signature est à ce jour illisible, est datée de 1883. Elle est mise en valeur dans un cadre en bois stuqué et doré. Avec le cadre, l'œuvre fait une belle taille d'un mètre cinquante de haut sur un mètre trente de large.

L'importante huile sur toile représente ainsi le Colonel de Franchessin, commandant le 96^e régiment d'infanterie de Ligne, mortellement blessé à la bataille de Frœschwiller le 6 août 1870, encourageant ses hommes soutenus par le caporal Fournier.

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Delphine Dollez, restauratrice de tableaux talangeois, lui a redonné de sa superbe

► Il y a douze ans, cette talangeoise s'est lancée dans la restauration de tableaux dès la fin de ses études, un Master spécialisé à l'école de Condé de Paris. Elle nous a ouvert les portes de son atelier, à deux pas de la mairie, pour évoquer la restauration de ce tableau.

« Depuis toute petite, j'ai toujours aimé faire des choses manuelles. J'ai toujours aimé dessiner et tout ce qui était en rapport avec l'art. [Restauratrice d'art, ndlr] c'est ce qui alliait le côté artistique et le côté manuel. C'est ce qui me plaît vraiment dans ce métier et qui me

Le Colonel Ernest de Franchessin, officier français, est né à Talange, en 1824 et mort à Frœschwiller, dans le Bas-Rhin en 1870. Élève de Saint-Cyr, sous-lieutenant en 1844, capitaine en 1854, il participe à la guerre de Crimée, puis à la campagne d'Italie, se distinguant notamment à la bataille de Palestro, dans le Piémont, le 31 mai 1859 (victoire des Piémontais et des Français sur les Autrichiens). Chef de bataillon en 1859, il sert en Algérie avant de participer à la guerre

Le Colonel Ernest de Franchessin, officier français, est né à Talange en 1824.

du Mexique. Lieutenant-colonel en 1864, colonel en 1869, il combat lors de la guerre franco-allemande de 1870 et est tué à la bataille de Frœschwiller à la tête du 96^e de ligne.

Abîmé par le temps, cette œuvre d'art aura nécessité une restauration par Delphine Dollez, restauratrice de tableaux talangeois, avant son vernissage en mairie le 11 novembre dernier.

donne envie de le faire tous les jours. » En parallèle, la mairie de Talange fait l'acquisition en 2022 du tableau "En avant, en avant ; la mort du Colonel de Franchessin", qui présente quelques marques d'usure. « La Ville de Talange (...) m'a contactée en me disant qu'il

y avait un tableau du Colonel de Franchessin à restaurer en mairie, donc je me suis rendue sur place et j'ai été voir l'état du tableau. » Un peu plus d'une semaine aura été nécessaire pour sa restauration, du nettoyage aux retouches de peinture.

La restauration : de nombreuses étapes à suivre

« Quand j'ai récupéré le tableau, il était très sale, encrassé. Il y avait un voile grisâtre dessus, les couleurs étaient ternes. (...) Dans un premier temps, j'ai dû faire un nettoyage, j'ai retiré tout l'encrassement qu'il y avait sur la peinture. Ensuite, il y avait une déchirure présente au niveau de l'épée, donc j'ai dû la restaurer. Je suis intervenue par l'arrière du tableau. (...) J'ai posé une pièce de renfort à l'arrière pour consolider mon travail de restauration. »

« J'ai ensuite posé un mastic de restauration pour pouvoir faire ma retouche. Sans mastic, on ne peut pas retoucher, puisqu'il faut avoir l'épaisseur de la peinture d'origine pour recréer la matière qui est tombée. On applique donc le mastic, et ensuite on vient faire une retouche dite "illusionniste", c'est-à-dire invisible de près comme de loin. »

Cependant, la restauration était encore loin d'être terminée... « Il y avait aussi beaucoup d'usure dans la partie "ciel", donc j'ai fait beaucoup de repiquage [retouche légère, par petites touches, ndlr] sur toutes les usures de la peinture pour qu'il y ait une unité, que cela soit plus joli à regarder. »

La conservation, première mission des restaurateurs d'art

En revanche, il n'est parfois pas aisé de trouver la limite entre la seule conservation et une restauration plus poussée d'une œuvre. Alors, comment savoir quand s'arrêter ?

« C'est compliqué, parce qu'on veut toujours plus. Il faut savoir s'arrêter, et dans notre métier, on est très perfectionniste, donc on va voir des choses que des personnes extérieures ne voient pas. On a l'habitude de toujours voir les défauts... (...) À un moment donné, il faut prendre du recul. Parfois, il faut laisser reposer les tableaux quelques jours sans travailler dessus, pour avoir un nouveau regard. On peut aussi faire intervenir des personnes extérieures pour leur demander leur avis. »

« En restauration, on conserve le maximum. Si on peut ne pas intervenir, on le laisse en l'état. Après, quand il y a une déchirure comme sur celui-ci, on



M. le Maire Patrick Abate - Delphine Dollez, restauratrice du tableau - Jean-Claude Jacoby, historien - Pierre Daprie, étudiant en histoire.

ne peut pas la laisser. Avec les années qui passent, elle peut s'agrandir. (...) En général, on conserve au maximum, et c'est ça notre métier : conserver pour pouvoir transmettre les œuvres aux générations futures, et faire perdurer les œuvres en général, pas que les tableaux ! » « C'est ça qui est beau et intéressant, nous livre Delphine Dollez, parce que c'est vraiment la sauvegarde du patrimoine. » D'autant qu'il s'agit du patrimoine de Talange, sa ville d'origine, ce qui n'a pas laissé la jeune femme indifférente.

« Il y avait une déchirure présente au niveau de l'épée. »

« C'est un colonel de Talange (...) ça m'a touchée. Parce que déjà, je ne le connaissais pas ; de savoir qu'il y avait un colonel de Talange, de savoir qu'il y a un tableau et que la mairie l'a récupéré, c'est quand même beau, je trouve. C'est une belle histoire. Donc forcément, il fallait faire quelque chose. On ne pouvait pas ne pas le sauvegarder. ça fait partie de l'histoire de Talange, et de tous les talangeois. J'ai participé à la sauvegarde du patrimoine de Talange. Il n'y en a pas beaucoup, et celui-ci a été sauvé grâce à mon travail, donc j'en suis très contente, et fière. »

« Ce tableau fait partie de l'histoire de Talange et de tous les talangeois. »

Envie de voir cette œuvre d'art ?

Le tableau, ainsi restauré et conservé, est d'ores et déjà visible dans le hall de la mairie de Talange, aux heures d'ouverture au public.

SOLIDARITÉ

Course La Talangeoise : 9000 € récoltés contre le cancer

► La course La Talangeoise a permis de collecter 9000 € au profit de la Ligue contre le cancer !

En septembre dernier, l'association des Artisans et commerçants de Talange (AACT) organisait La Talangeoise, une course destinée à réunir des fonds au profit de la lutte contre le cancer des enfants. Les coprésidentes de l'association, Alexandra Hue et Mélanie Gitter, ont donc remis un chèque de 9 000 euros au président du Comité de Moselle 57 de La Ligue contre le cancer, Francis Flamain, à l'occasion d'une cérémonie organisée en mairie. Représentants d'Associations, commerçants et élu-e-s étaient rassemblé-e-s pour l'occasion. Un grand Bravo aux organisateurs de la course, à la Ligue contre le cancer pour son combat quotidien contre ce fléau, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de l'événement !



▲ L'AACT a remis le chèque de 9000 euros au président de la Ligue contre le cancer Comité de Moselle 57.

FLEURISSEMENT DE LA VILLE

Concours des Maisons et Immeubles Fleuris : les lauréats 2023 ont été récompensés !

► Le concours des Maisons Fleuries a récompensé les plus belles maisons, et plus beaux immeubles fleuris parmi celles et ceux qui se sont inscrits à l'édition 2023.

Cette année, le concours comptait 7 candidatures toutes catégories confondues. M. le Maire a récompensé les participants à l'occasion de la remise des Prix le 12 octobre 2023 en mairie.

Les lauréats pour les immeubles (balcons, fenêtres) sont : 1^{re} SCHMITT Marie-Louise 2^e HOFFMANN Francis 3^e BURCK Fabienne.

Les lauréats pour les maisons individuelles (jardins, balcons et fenêtres) sont :

- 1^{re} NULLI AMADIO Luigina 2^e ROSER Alain 3^e DI LEO François 4^e CONRAD Liliane.

Chaque lauréat-e a reçu un diplôme ainsi qu'un bon d'achat d'une valeur allant de 30 à 80 € et tous les participants ont été récompensés par une composition florale. La cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié très convivial.



▼ Monsieur le Maire Patrick Abate entouré des élus et des gagnants du Concours des Maisons et Immeubles fleuris.



TROTINETTES ÉLECTRIQUES

Relèvement de l'âge minimum et durcissement des sanctions entrent en vigueur

► Le décret 2023-848 relatif à la réglementation des engins de déplacement personnel motorisés (EDPm) met en œuvre deux mesures associées à l'objectif « Protéger, dissuader et éviter les comportements dangereux » du Plan national pour mieux réguler les trottinettes électriques.

Désormais, l'âge minimum pour conduire une trottinette électrique passe de 12 à 14 ans. L'âge de 14 ans correspond à la possibilité d'accéder à la conduite de cyclomoteurs et de voitures sous réserve de posséder le permis de conduire de la catégorie AM (cyclo-moteur ou quadricycle léger à moteur).

Afin de limiter les comportements dangereux, le décret renforce certaines sanctions prévues par le code de la route. Jusque-là classées en 2^e classe (amende forfaitaire de 35 €), les infractions suivantes relèvent désormais de la 4^e classe (amende forfaitaire de 135 €) :



- le transport de passager sur un EDPm ou un cyclomobile léger ;
- la circulation sur une voie interdite (voies express et autoroutes, ainsi que la circulation sur la chaussée alors qu'il existe une piste cyclable).

La circulation sur les trottoirs est par ailleurs déjà sanctionnée par une amende de 4^e classe.

EN BREF

- L'âge minimum passe de 12 à 14 ans
- Passent de 35 € à 135 € les amendes pour transport de passager ou circulation sur voie interdite
- Reste interdite et sanctionnée par une amende de 135 € la circulation sur les trottoirs



HOMMAGE

Rassemblement en hommage à Dominique Bernard

► Élu-e-s, personnel communal, associations et riverains ont observé une minute de silence en hommage à Dominique Bernard, Professeur de lettres modernes tué à Arras le 13 octobre, devant l'établissement dans lequel il enseignait. La sirène d'alerte a retenti durant cette minute de silence. M. le Maire a conclu le rassemblement en exprimant le soutien de la Ville de Talange aux proches de Dominique Bernard, aux agents blessés lors de l'attaque, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative.



Centre-ville

UN CŒUR QUI BAT !

De son passé sidérurgique il ne reste plus grand chose, mais le dynamisme hérité de cette époque reste intact !

Notre ville peut s'enorgueillir de compter parmi ses atouts, un cœur de ville qui a laissé loin derrière lui la crise post-industrielle.

Le centre-ville talangeois n'en est pas arrivé là par hasard. Sa vitalité est la conséquence d'une volonté politique, mais aussi et surtout d'un développement que la Municipalité a toujours souhaité équilibré.

Le leitmotiv de Monsieur le Maire résume bien ce principe : « Lorsqu'un euro est investi en périphérie de la ville, un euro est investi dans les quartiers et un euro est investi au centre-ville ».

Force est de constater que la formule appliquée dès 1989 fonctionne et qu'aujourd'hui le centre-ville de Talange, avec ses nombreux commerces et services médicaux de proximité, est indéniablement un atout d'attractivité.



3 questions à...
Monsieur le Maire

2 **Qui dit centre-ville, dit rue de Metz. Quels enjeux pour cet axe capital pour notre ville ?**

Patrick Abate : « La rue de Metz est un axe historiquement très structurant de la commune. À Talange, comme dans les communes limitrophes, cette colonne vertébrale parallèle à l'A31, a toujours été le cœur battant de la ville, même si de nos jours les zones périphériques attirent beaucoup de monde.

Toujours est-il que cet axe Nord-Sud est très vivant : habitants, commerçants, passants (cyclistes, pédestres, automobilistes), scolaires... Tous coexistent au cœur de la ville. Le premier enjeu d'avenir reste donc la sécurité. Le feu tricolore au croisement du domaine du Port est devenu un feu récompense : il restera vert pour ceux qui respectent la vitesse maximale autorisée.

Par ailleurs, un rond point est en cours de construction pour faire la jonction avec le futur quartier des Rives du Parc. Il permet d'ores et déjà de fluidifier la circulation tout en cassant la vitesse. En parallèle, la mise en place d'un radar tourelle est à l'étude en lien avec les services de l'État. Enfin, un abaissement de la limitation de vitesse à 30 km fait l'objet d'une réflexion au sein du Conseil Municipal.

Le second enjeu est lié à la mobilité. Une place plus importante pourrait être donnée aux modes de transport doux, c'est à dire le vélo, la marche, la trottinette, etc.

C'est en tout cas un travail qui devra être mené en concertation avec notre intercommunalité, dans le cadre d'une réflexion globale sur le territoire. Il s'agira également de développer les liens avec les itinéraires "doux", y compris et surtout dans le cadre de l'installation future de la clinique Claude Bernard du côté de Maizières-lès-Metz. »

1 **M. le Maire, comment expliquez-vous le dynamisme commercial actuel du centre-ville ?**

Patrick Abate : « Il n'y a pas de recette miracle, mais nous avons su provoquer des conditions favorables au développement du centre-ville. À titre d'exemple, il a toujours été fondamental pour l'équipe municipale de développer un vrai partenariat avec une association de commerçants et d'artisans.

Son renforcement a d'ailleurs fait l'objet d'un axe de travail important par le passé. Aujourd'hui, on a un interlocuteur quasi-unique et très représentatif : les petits commerçants et artisans se retrouvent avec

« Il a toujours été fondamental pour l'équipe municipale de développer un vrai partenariat avec une association de commerçants et d'artisans. »

de grosses enseignes au sein d'une même entité. Il y a une vraie concertation et cela fonctionne. Aujourd'hui de nouveaux commerces ouvrent et dynamisent le centre-ville tout comme les zones de proximité, les bistrotts et restaurants qui, fut un temps, nous manquaient terriblement, constituent actuellement une offre remarquable.

Qui plus est, contrairement à d'autres villes, Talange n'entretient pas le spectre du désert médical, son centre-ville est riche d'une offre étendue de services médicaux. »

3 **Pour les services médicaux, comment se situe Talange par rapport à d'autres villes de taille comparables ?**

Patrick Abate : « Notre ville est, de ce point de vue là aussi, très dynamique. Un cabinet de radiologie, des cabinets de médecine générale et de spécialistes, des infirmiers, deux pharmacies, un centre de dialyse, un EHPAD à proximité directe des commerces et même un orthopédiste dernièrement, sans compter une maison médicale un peu plus excentrée, rue Anatole France... C'est une fierté pour nous, même si la situation géographique très centrale de Talange y est probablement pour beaucoup.

De nombreuses villes de notre strate (comptant entre 5 000 et 10 000 habitants), éprouvent des difficultés à développer ou même conserver les services médicaux, à tel point qu'il s'agit aujourd'hui d'un véritable argument d'attractivité. »

+ **Services médicaux en centre ville**
Un véritable « pôle santé » de proximité

« Le centre-ville concentre toute une palette de services médicaux qui font de Talange un vrai pôle santé au cœur d'un territoire qui va de Metz à Thionville. Infirmiers, kinésithérapeutes, ostéopathes, psychologues, radiologues, infirmiers, pharmaciens, médecins généralistes et spécialistes, un orthopédiste-orthésiste, un EHPAD, un laboratoire d'analyses médicales et même un centre de dialyse... Notre ville n'a pas à rougir en la matière !

Au fil des ans et des efforts menés par la Municipalité, l'offre de services de santé s'est considérablement étoffée. À l'heure où trouver un médecin devient parfois une tâche ardue, Talange connaît une tendance qui va à contre-courant des difficultés rencontrées dans bon nombre de régions et même de grandes villes. »

CIVISME

Déjections canines : "Les déjections, c'est NON !"

► Vous l'avez remarquée en ville durant l'été, l'affiche de la campagne contre les déjections canines vous rappelle que "Les déjections, c'est NON !"

Cette campagne, mise en œuvre par la commission municipale Cadre de Vie/Environnement fera l'objet de plusieurs déclinaisons : rencontres en ville pour sensibiliser à l'importance de ne pas laisser de déjections sur les trottoirs, marquage des crottes délaissées sur les trottoirs de la ville, affichage et mise à disposition d'informations chez les commerçants...

Les déjections canines salissent nos espaces publics. Ramasser les déjections de votre animal de compagnie est une question d'hygiène mais également une obligation même dans les parcs et les bosquets !

Pensez aux agents des espaces verts, aux enfants jouant dans l'herbe, aux personnes en fauteuil roulant, aux enfants sortant de l'école...

L'abandon de déjections canines sur la voie publique est interdit. L'amende s'élève à 135 €. L'implication de chacun d'entre vous à travers un geste simple est nécessaire pour la préservation d'un cadre de vie agréable et sain.

Un arrêté municipal pour préserver les espaces verts de la place Jean Burger

Les espaces verts de la place Jean Burger sont totalement interdits aux chiens par arrêté municipal du 15 février 2022.

Ces espaces accueillent régulièrement des familles et enfants qui viennent y passer du bon temps, y compris les enfants de la maison d'assistantes maternelles.

Compte tenu des problèmes d'hygiène générés par les déjections dans l'herbe et au pied des buissons, Monsieur le Maire a pris un arrêté

interdisant l'accès de nos amis à 4 pattes dans l'herbe verte. Le non respect de l'arrêté est sanctionné d'une amende de 150 euros !

Un guide pour s'informer

Pour tout savoir sur le sujet, l'implantation des distributeurs de sacs de secours, les arrêtés municipaux et obtenir des réponses aux questions que vous pouvez vous poser, consultez le guide préparé spécialement pour vous !

► Envie de télécharger le guide ? Scannez ce QR Code !



Le guide des bonnes pratiques d'hygiène à connaître lorsqu'on se promène avec son chien !

RAMASSAGE CITOYEN

40 kilos de déchets en moins dans la nature : le bilan positif du ramassage intergénérationnel

► À l'occasion d'une "Clean Walk", littéralement "marche propre", ce ne sont pas moins de 40 kilos de déchets qui ont été ramassés dans les rues et les espaces verts de Talange.

Une trentaine d'enfants du CLTEP et dix séniors de l'EHPAD ont mis la main à la pâte à l'occasion de cette rencontre intergénérationnelle coorganisée par la municipalité, le CLTEP et l'EHPAD Les Coquelicots de Talange. Petits et

grands ont été sensibilisés par la même occasion à la protection de l'environnement.

Avec la participation de Muriel Naurroy-Rizzo, Conseillère municipale déléguée à l'environnement, Aurélie, animatrice à l'EHPAD, Cathy Fruminet, responsable du secteur enfant au CLTEP, sans oublier les Services Techniques de la Ville de Talange qui ont fourni le matériel nécessaire à cette activité.



ASSOCIATION

Une journée de bonheur à Fraispertuis avec le Secours Populaire de Talange

► Le Secours Populaire de Talange a profité de la "Journée Bonheur" pour emmener parents et enfants au parc de Fraispertuis, le parc de loisirs pour toute la famille dans les Vosges, à Jeanménil.

Ainsi, régulièrement, l'équipe du Secours Populaire Français organise des sorties qui permettent à de nombreuses familles un accès aux loisirs. Lucien Pompey, président de l'antenne talangeoise du SPF, affirme que « Parents et enfants ont été enchantés de cette journée ensoleillée. »



M. Lucien Pompey (en bleu), Président de l'antenne talangeoise du Secours Populaire Français

HISTOIRE DE TALANGE

L'orgue italien de l'église Jésus Ouvrier de Talange a 15 ans !

► Depuis 2008, un orgue italien d'inspiration baroque trône dans le chœur à droite du cœur, comme souvent en Italie.

Réalisé par le facteur d'orgue belge Rudi Jacques, de façon artisanale, avec les techniques et matériaux de l'époque, l'orgue est une copie de l'orgue de Valvasone (région Frioul-Vénétie) datant de 1532.

C'est en hommage à la population d'origine italienne de Talange que la Municipalité et la paroisse ont eu l'idée de financer ce projet.



M. Jean-Marc Wagenheim, organiste, présentant l'orgue à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2022.

Le buffet est typique des orgues du Nord de l'Italie des 16^e et 17^e siècles, arborant la symbolique des vignes du Valpolicella et de la Moselle. Les dorures du buffet ont été réalisées par le doreur sur bois Uwe Schaefer, originaire de Reims. Toutes les techniques des orgues de l'époque se retrouvent ici : sommier à ressort, registres en manettes plates horizontales, soufflets cunéiformes, fabrication et alliage des tuyaux, octave courte...

L'orgue de Talange est le seul orgue italien en copie pure de la région Grand-Est. Il fait partie de la Route des Orgues de Moselle.

L'ORGUE EN CHIFFRES

- Poids : **2 tonnes**
- Taille : environ **5 m de haut sur 4 m de large**
- A nécessité **3200 heures** de travail, soit environ 3 ans de chantier
- **Une semaine** uniquement pour réaliser le clavier !
- Maître d'œuvre : **Jean Bizot**



OBJECTIF MONT BLANC LES JEUNES DU CMSEA VISENT LE TOIT DE L'EUROPE !

► Un groupe d'une dizaine de jeunes encadrés par les éducateurs spécialisés du CMSEA et l'association Planet Aventure se sont lancés dans le projet Mont Blanc, un challenge de taille qui va consister à gravir la plus haute montagne d'Europe en juillet 2024.

« Sara, Kim, Illiana et Sara : les quatre jeunes talangeoises qui intégreront l'expédition »

Le projet a été présenté dans les locaux du CMSEA à Talange. Pour l'occasion, le maire, Patrick Abate était présent, accompagné d'élus et du Centre Communal d'Action Sociale. L'édile s'est entretenu avec Sara, Kim, Illiana et Sara, les quatre jeunes talangeoises qui intégreront l'expédition, ou plutôt "le défi" comme elles l'appellent.

À leur côté, Leïla Calmé, directrice adjointe des équipes de prévention spécialisée, rappelle tout l'intérêt

éducatif d'une telle démarche : « Ces jeunes pourront dire "Je l'ai fait". C'est une manière forte de leur faire prendre conscience de leurs capacités à relever les défis de la vie tout en incarnant des valeurs d'entraide, d'amitié et de respect. Ce sont des valeurs qui reflètent l'esprit olympique et Paris 2024. » En effet, gravir le Mont Blanc ne s'improvise pas. Le groupe devra suivre un programme de préparation physique et mentale adapté aux contraintes de la haute montagne. Des ateliers se tiendront en parallèle afin de leur permettre d'exprimer leur ressenti tout au long de la préparation, jusqu'à l'ascension. Devant l'exposition de photos retraçant la

« Le groupe devra suivre un programme de préparation physique et mentale adapté »

récente randonnée réalisée en immersion dans les Alpes, à 2000 m d'altitude, Patrick Abate s'est dit « particulièrement fier » et n'a pas manqué d'établir un parallèle symbolique entre les racines de l'arbre que possède chaque enfant né talangeois et les cimes montagneuses à atteindre.

L'édile talangeois ne leur demande qu'une chose : « pensez à cet arbre lorsque vous serez sur le toit de l'Europe pour y laisser un peu de notre ville »

Pour finir, élus et encadrants ont souhaité à Sara, Kim, Illiana et Sara de tirer de cette expérience beaucoup d'enseignements, de positif et d'en revenir grandies et émancipées.

Le Maire, les élus et les services sont allés rencontrer les jeunes et l'équipe éducative du CMSEA.



FOOTBALL L'AS Talange reçue en mairie

► Accompagné de Driss Tlemsani, adjoint aux sports, M. le Maire a reçu en mairie le comité de l'As Talange et les joueurs pour féliciter l'équipe qui est parvenue à monter en Régional 3 l'année des 90 ans du club, mais aussi pour son très bon début de saison puisque le club occupe actuellement la 1^{re} place de son groupe en R3. Cette réception était l'occasion d'adresser un mot à l'ensemble des membres présents et partager un verre de l'amitié, en présence de Corinne Coudriet, la Présidente du club et Raymond Koenig, secrétaire.



▲ Monsieur le Maire et Driss Tlemsani, adjoint aux Sports, entourés de l'équipe des joueurs de l'AS Talange.



HANDBALL Handball : une première pour l'équipe féminine et un espoir pour le club

► Cette année marque la deuxième rentrée du nouveau club de Handball de Talange, après l'arrêt de son prédécesseur en 1985, il y a 38 ans.

Cette toute jeune équipe, menée par Rémi Jonette, a affronté récemment les très expérimentées messines lors du premier tour de la coupe de Moselle. Ce match du 14 octobre 2023 n'avait rien d'anodin puisqu'il a marqué l'histoire du club. Non seulement, il s'agissait du premier match officiel depuis 1985 d'un club de handball talangeois, mais surtout, c'était le premier match officiel d'une équipe de handball féminine depuis 1983 à Talange !

La défaite subie lors de ce match n'enlève rien au plaisir de retrouver une équipe talangeoise sur les terrains de handball mosellans, qui plus est une équipe féminine ! Les joueuses se sont d'ailleurs lancées avec entrain dans le Championnat Jeunes Féminins. Le prochain match à domicile se déroulera le 20 janvier 2024 contre Sierck-les-Bains.

ACTIVITÉS SPORTIVES Guide des sports

► Le guide des sports 2023-2024 est en ligne ! Consultez le guide des sports, qui recense l'ensemble des disciplines sportives enseignées à Talange, avec les contacts et les horaires. Pour les moins de 18 ans, n'oubliez pas de récupérer votre Chèque Sport en mairie ! D'une valeur de 25 €, il est déductible du coût d'une licence lors de votre inscription à une association sportive talangeoise. Jusqu'au 10/12/24.





REPAS DES SENIORS LES SENIORS AU RENDEZ-VOUS POUR LEUR TRÈS ATTENDU REPAS DANSANT !

► 529 séniors se sont donnés rendez-vous au traditionnel repas qui leur était destiné en octobre.

Rires, danses et serviettes qui tournent ; ils étaient 236 seniors le 19 octobre et 293 le lendemain à venir se retrouver autour d'un bon repas pour profiter de l'ambiance dansante assurée par les musiciens de l'orchestre Jo Miller !

Comme chaque année, les doyennes, doyens et celles et ceux qui fêtaient leur anniversaire ont été mis à l'honneur et se sont vus remettre de petites attentions de la part de la municipalité.



Jeudi 19 octobre 2023

Anniversaire :
- M. WEBER Robert, 74 ans, né le 19/10/1949.

Doyennes et doyens :
- M. STUMPF Marcel, 92 ans, né le 08/04/1931.
- Mme THUMSER Geneviève, 91 ans, née le 16/06/1932.
- Mme DIDIER Marie-Louise, 91 ans, née le 09/09/1932.

Vendredi 20 octobre 2023

Anniversaire :
- M. ROSITO Serge, 75 ans, né le 20/10/1948.

Doyennes et doyens :
- M. BOE Roland, 93 ans, né le 26/05/1930.
- M. SCHENKE Jean, 90 ans, né le 25/09/1933.
- Mme MARTINELLI Elide, 99 ans, née le 25/11/1923.
- Mme SCHIANCHI Berthe, 98 ans, née le 12/04/1925.

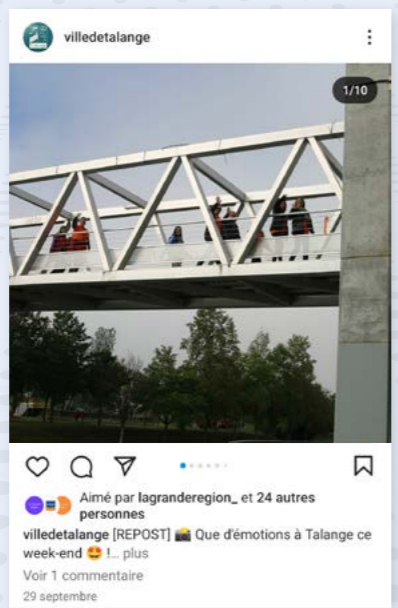




Instagram

Pour voir votre ville
SOUS UN AUTRE ANGLE...

@villedetalange



SAM. 12.11.2023
Donnerie Vêtements/Tissus
📍 Complexe Raymond Lambert
Dépôt 9h30-12h. Donnerie de 14h-17h. Entrée libre. Plus d'infos sur www.talange.com



18-19.11.2023
28° Salon d'Automne AAPC
📍 Complexe R. Lambert
Exposition de peintures. 14h-18h. Inauguration le 18/11 à 17h. Académie Artistique Paul Cézanne.



SAM. 18.11.2023
Samedis de l'environnement
📍 Café de l'Usine · 10h-12h30
Conférence-débat. Climat : 12 actions pour réduire son empreinte carbone. Invités : The Shifters.



DIM. 26.11.23
Loto des Placomusophiles
📍 Complexe Raymond Lambert
À gagner cartes cadeaux Super U et autres lots. Dès 13h30. Jeux dès 14h30. Rés. : 06 41 09 76 27.

TÉLÉTHON



VEN. 24.11.23
Concert solidaire Téléthon
📍 Théâtre Jacques Brel - 20h
Rap & Jazz et classique. Conservatoires de Metz et Talange. Entrée libre. Dons au profit du Téléthon.

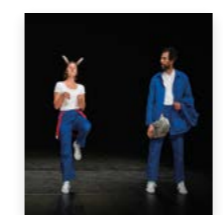
24.11.2023 → 09.12.2023
Programme du Téléthon à Talange
📍 Selon événement
Concerts, spectacle, expositions, loto, tournois de sport, ensachage, marche aux lampions, St Nicolas...
Tout le programme à retrouver auprès du CLTEP Talange.



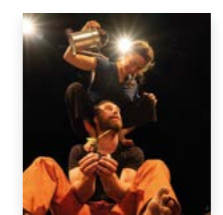
MER. 06.12.23
GYMMOTION
📍 Arènes de Metz
Show acrobatique et artistique professionnel. Tarifs ASOT : de 29 à 49 €. Renseignements : ASOT Gym



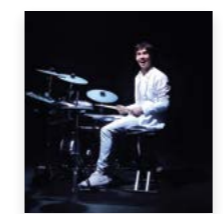
11-15.12.23
Distribution Colis des Anciens
📍 Mairie - Salle des Séances
Colis pour les 66 ans et + au 31/12/23. 9h-11h30 et 14h-16h30 (sauf le vendredi jusqu'à 15h30).



SAM. 13.01.24
Chèvre Seguin Loup
📍 Théâtre Jacques Brel
PataTram33. 20 h. Pan ! La Cie. Durée : 50 mn. Dès 7 ans. Tarif unique : 3 €.



MER. 21.02.24
Semilla
📍 Théâtre Jacques Brel
PataTram33. 16 h. Cie Tea Tree. Durée : 40 mn. Dès 2 ans.



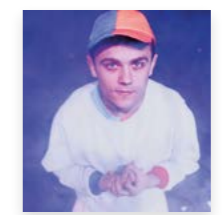
SAM. 10.02.24
Une vie sur mesure
📍 Théâtre Jacques Brel
PataTram33. 20 h. Cie Scènes Plurielles. Durée : 75 mn. Dès 6 ans. Tarif unique : 3 €.



VEN. 23.02.24
M le Méchant
📍 Théâtre Jacques Brel
PataTram33. 20 h. Eddy La Gooyatsh. Durée : 60 mn. Tarif unique : 3 €.



VEN. 22.03.24
Concert : Le Carnaval des Animaux
📍 Théâtre Jacques Brel - 20 h
PataTram33. Par l'ensemble instrumental des professeurs du Conservatoire G. Brassens. 3 €.



VEN. 05.04.24
Dys sur dys
📍 Théâtre Jacques Brel
PataTram33. 20 h. Cie la Fact. Durée : 70 mn. Dès 9 ans. Tarif unique : 3 €.

Les évènements de cet agenda sont indiqués sous réserve de modification. www.talange.com - facebook.com/Talangeofficiel

Horizons N°230 - Novembre 2023
Responsable de la publication : Patrick Abate, Maire de Talange.
Réalisation : Service Communication de la Ville de Talange.
Impression : Imprimerie Lhuillier. Crédits photo : Ville de Talange, AdobeStock. Tirage : 4200 ex.
Ne pas jeter sur la voie publique.

Mairie de Talange
46 Grand'Rue
57 525 Talange
Tél : 03 87 70 87 80
www.talange.com

Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
Jeudi : 8h30-12h / 14h-17h
Vendredi : 8h30-12h / 14h-15h45

PATA TRAM 33

THÉÂTRE JEUNE ET TOUT PUBLIC

22.09



piti peta hofen show

Vendredi 22.09.2023 à 20h · Cie Los Putos Mákinas · Durée : 45 min · Dès 4 ans

07.10



boléro

Samedi 07.10.2023 à 20h · Cie DK59 · Durée : 40 min · Dès 5 ans

21.10



œil de cobra

Samedi 21.10.2023 à 20h · Cie La P'tite Canaille · Durée : 50 min · Dès 6 ans

24+25.10



hulul

Mardi 24.10.23 à 11h et mercredi 25.10.23 à 16h · Théâtre du Papyrus · Durée : 45 min · Dès 4 ans

24+25.10



souris valentine

Mardi 24.10.23 à 16h et mercredi 25.10.23 à 11h · Théâtre du Papyrus · Durée : 45 min · Dès 4 ans

17.11



zoom avant

Vendredi 17.11.2023 à 20h · Cie In Extremis · Durée : 60 min · Dès 12 ans

13.01



chèvre seguin loup

Samedi 13.01.2024 à 20h · Pan ! La Cie · Durée : 50 min · Dès 7 ans

26.01



vie

Vendredi 26.01.2024 à 20h · Filomène et Cie · Durée : 45 min · Dès 4 ans

10.02



une vie sur mesure

Samedi 10.02.2024 à 20h · Cie Scènes Plurielles · Durée : 75 min · Dès 6 ans

21.02



semilla

Mercredi 21.02.2024 à 16h · Cie Tea Tree · Durée : 40 min · Dès 2 ans

23.02



m le méchant

Vendredi 23.02.2024 à 20h · Eddy La Gooyatsh · Durée : 60 min · Dès 4 ans

05.04



dys sur dys

Vendredi 05.04.2024 à 20h · Cie La Fact · Durée : 70 min · Dès 9 ans

tarif
unique

3€

par
spectacle

S A I S O N 2 0 2 3 - 2 0 2 4
THÉÂTRE JACQUES BREL - TALANGE



Rendez-vous à la salle Jacques Brel, pour une série de spectacles qui feront rêver petits et grands ! La programmation de PataTram33 s'adresse à toute la famille, avec la volonté affirmée de rendre le spectacle vivant accessible à tous grâce à un tarif de 3 € par personne et par spectacle.

◀ Téléchargez la brochure !